

Déclaration de SUD Éducation à la CAPA des Professeur-es de lycée professionnel du 14 janvier 2019

Dans cette CAPA nous devons réviser les appréciations finales émises dans le cadre du PPCR.

Certains et certaines de nos collègues demandent la révision de leur appréciation : ils et elles sont consternées d'avoir découvert l'évaluation injuste voire dégradante de leur travail et de leur investissement dans l'exercice de leur métier.

Deux exemples parmi d'autres dont un chez les psychologues : un collègue compilant 10 avis « Excellent » et un avis « Très satisfaisant » se voit attribuer un « Très Satisfaisant » final et c'est la même chose avec les avis « très satisfaisant » voire « Excellent » ou le seul avis « satisfaisant » semble l'emporter pour la décision finale. A la lecture des commentaires de son IEN et de son chef d'établissement, la question est : que faut-il faire de plus pour émerveiller le recteur ? La réponse qui est alors apportée par le représentant du Recteur aux collègues pour donner suite au recours gracieux qu'ils et elle ont déposé est totalement abscons et consiste surtout à expliquer le nouveau système d'évaluation.

Cette non-reconnaissance du travail réalisé, le gel des appréciations pour le restant de la carrière, des quotas d'accès aux grades supérieurs, tout ceci génère de l'injustice, donc de la colère, amertume et rancœur envers un système inadéquat et infantilisant car incapable d'estimer à leur juste valeur les personnels de l'Education Nationale.

Imaginez que dans une démarche participative et dans l'écoute des personnels de base, c'est une préoccupation très actuelle, nous, enseignants et enseignantes pourrions aussi noter nos supérieur-es :

Un DRH, au vu de la « considération » qu'il apporte aux personnels, aux responsables syndicaux, récolterait-il une appréciation digne de son haut rang hiérarchique ?

Le système actuel est pire que l'ancien, car soclé sur des compétences subjectives. Nous en avons dénoncé les dérives négatives, elles sont hélas manifestes.

À SUD Éducation nous sommes toujours opposé-es à la rémunération et à l'avancement au mérite, nous revendiquons encore et toujours :

- **que la progression des carrières soit déconnectée de tout jugement hiérarchique,**
- **l'amélioration de nos pratiques professionnelles soit basée sur la coopération et le travail en équipes.**

De plus, SUD Education dénonce la réforme du lycée pro qui se mettra en place à la rentrée prochaine, qui principalement diminue les horaires d'enseignement et qui n'a donc d'autres objectifs que de supprimer des moyens et des postes dans les lycées professionnels. La logique comptable l'emportera sur la qualité pédagogique de la formation professionnelle publique.

Les nouveaux programmes de CAP et du BAC pro seront écrit en 2 mois par le CSP (Conseil Supérieur des Programmes), comment dans un laps de temps aussi court, peut on produire un travail sérieux, respectueux des élèves et des personnels ? Cette réforme imposée, précipitée et ces délais courts montrent à quel point le ministère est soucieux de l'enseignement professionnel public.

Cette réforme va, une fois de plus, aggraver la situation professionnelle des collègues et générer de la souffrance au travail.

Enfin, ce gouvernement s'obstine à mener une politique libérale et injuste dans tous les domaines économiques et sociaux, faisant fi des mouvements sociaux actuels qui revendiquent plus de justice sociale.

Sud Education soutiendra les initiatives qui visent à imposer au gouvernement une autre politique, plus juste, plus solidaire et plus respectueuse des individus.